



ASSOCIATION DU LAC MCGREGOR

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Le samedi 7 juin 2025, de 10 h à midi

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposée par Bob Lafleur, appuyée par Elizabeth Gray-Smith, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité tel que présenté.

2. MOT DE BIENVENUE ET PRÉSENTATIONS

En l'absence de Natalie Lavigne, actuellement en Europe, Bob Kerr souhaite la bienvenue aux membres ainsi qu'au maire Jules Dagenais et au conseiller Jacques Lemay. Le quorum est atteint.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'AGA 2024

Proposé par Ravi Mehta, appuyé par Bob Lafleur, le procès-verbal de l'AGA 2024 est adopté tel que présenté.

4. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE ET SUIVI DE L'AGA 2024

STATISTIQUES :

- 10 huards adultes identifiés grâce au programme de surveillance dirigé par la bénévole Hania Grabowski.
- 41 : Nombre de herbiers de myriophylle à épis recensés, en hausse par rapport à 35 en 2019 (près de 2 % du lac McGregor est maintenant infesté).
- 3 stations de lavage de bateaux disponibles dans la région cet été, dont celle à la caserne à l'intersection des routes 307 et 366, et celle de la nouvelle caserne sur le chemin St-Joseph à Perkins.

FAITS SAILLANTS :

- **Myriophylle à épis** : L'ABV des 7 (agence des bassins versants des 7) a cartographié la végétation aquatique indigène et exotique. Le résumé a été envoyé aux membres et publié sur le site. Merci à Bob Kerr, Peter Barton et Hélène Valin.

- **Réseau des associations de lacs** : Première rencontre des associations, excellente occasion de réseautage. Présentation de Samantha Rhainds sur le plan d'action de la municipalité.
- **Relations avec la municipalité** : Rencontre en février pour discuter du contrôle aux rampes d'accès et du respect des obligations de lavage. Collaboration avec la municipalité pour former les préposés, améliorer la signalisation et la communication. Participation aux consultations sur le plan d'urbanisme et les règlements.
- **Dérogation pour quai surdimensionné** : Présence à la réunion du conseil du 6 mai pour exprimer notre opposition. La demande a été rejetée à l'unanimité.
- **Bande riveraine minimale** : Lettre d'opposition soumise à la MRC suite à la demande de la municipalité de réduire la bande de protection de 15 à 10 mètres. L'Association s'oppose fermement à tout affaiblissement des règlements de protection environnementale.
- **Droits miniers** : Rencontre en 2024 avec la MRC et la municipalité; la région entière est jugée incompatible avec le développement minier.
- **Propriété privée** : À la suite d'incidents sur l'île Black, l'Association a obtenu des améliorations à la signalisation municipale, et a collaboré avec les résidents de l'île pour installer des panneaux supplémentaires. Merci à Bob K. et Mary C.
- **Feux d'artifice** : Après un incident où un quai a pris feu, l'Association a produit une fiche d'information sur les impacts environnementaux. Merci à Annie P. et Hélène V.
- **Carte du lac** : Première mise à jour en 60 ans, dévoilée en juillet. Format 22 x 28, au coût de 30 \$. Félicitations à Deborah Morrison pour son dévouement!
- **Annuaire** : Projet mis sur pause au profit des communications.
- **Reconnaissance à Mary Carman et Hélène Valin** : Merci pour leurs années de service. Mary a dirigé l'adhésion et les communications; Hélène a été secrétaire, traductrice et responsable web.
- **Remerciements aux membres du CA** : Peter Barton, Bob Lafleur, Deborah Morrison, Annie Perreault, Bob Kerr pour leur contribution.

5. RAPPORT FINANCIER

Deborah Morrison présente les états financiers au 31 décembre 2024. Les revenus sont légèrement en hausse grâce à la vente de cartes et d'articles. Les dépenses ont augmenté, principalement en raison de l'étude sur le myriophylle et de la production de t-shirts.

Un transfert de 5 000 \$ a été effectué vers un fonds d'investissement destiné aux enjeux majeurs (myriophylle, environnement).

Aucune augmentation des frais d'adhésion prévue pour 2025.

Sur proposition de Mary Carman, appuyée par Elizabeth Gray-Smith, le rapport financier est adopté à l'unanimité.

6. RAPPORTS DES RESPONSABLES DE COMITÉS

❖ Qualité de l'eau

Mary Carman présente le rapport au nom de Peter Barton.

Aucun échantillonnage d'E. coli en 2024 en raison des conditions météo (il faut attendre 4 jours après une pluie soutenue).

Reprise du programme en 2025, 3 journées de collecte sont prévues.

En partenariat avec VDM et Water Rangers, l'Association analyse d'autres paramètres : phosphore, carbone organique dissous, chlorophylle A, transparence, température.

❖ Myriophylle à épis

Le problème s'aggrave d'année en année. Des bouées jaunes et des panneaux ont été installés. Une étude d'ABV des 7 a permis de catégoriser les zones critiques à marquer en 2025. Remerciements à Norm Smith, Liz Gray-Smith, Jack Moore et tous les bénévoles. L'Association recherche des bénévoles pour l'échantillonnage et la gestion des bouées.

❖ Adhésion

Annie Perreault mentionne 130 membres à ce jour; l'objectif 2025 est de 200. Merci aux bénévoles qui distribuent les autocollants.

❖ Communications

Elizabeth Gray-Smith souligne l'importance d'élargir les communications à tous les usagers du lac. Messages cohérents, canaux variés (site web, Facebook, infolettres, courriels). Lancement d'un compte Instagram prévu en 2025. Merci à Ravi Mehta pour Facebook. Projet d'annuaire reporté.

❖ Activités / Jeux et pique-nique

Rappel que l'événement aura lieu le samedi 19 juillet. Tous sont bienvenus. Jeux classiques, concours de bonbons, discussions sur l'adhésion. Revenus générés par les dons, renouvellements et vente d'articles. Idée : augmenter la visibilité (affiches, mégaphone le matin même).

7. NOMINATION ET ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

Bob Kerr indique que Hélène reste au CA mais quitte ses rôles de secrétaire et webmestre. Merci à deux administrateurs qui se sont retirés de leurs fonctions: David Caulfeild et Marc Violette pour leur contribution aux dossiers des claims miniers et de la navigation sécuritaire.

Les membres en nomination :

- Natalie Lavigne (*Présidente, Communications*)
- Bob Kerr (*Président sortant*)
- Deborah Morrison (*Trésorière*)
- Elizabeth Gray-Smith (*Jeux et pique-nique; Communications*)
- Annie Perreault (*Adhésion*)
- Peter Barton (*Qualité de l'eau*)
- Robert Lafleur
- Mary Carman
- Hélène Valin
- Marina Johnston
- Russ Williams

Proposition de Norm Smith, appuyée par Hania Grabowski, adoptée à l'unanimité.

8. MOT DU MAIRE DE VAL-DES-MONTS

Le maire a remercié l'Association pour son invitation et félicité les bénévoles pour leur travail assidu. Il a souligné que l'Association est bien perçue par les autres associations, qui la considèrent comme un modèle. Il a ensuite soulevé les points suivants :

Le Plan d'urbanisme a été adopté en mai à la suite des consultations publiques, et les commentaires soumis par l'Association ont été pris en compte. Les règlements ont également été mis à jour, certains changements ayant été apportés en réponse aux recommandations de l'Association.

Il a ensuite abordé le sujet d'une récente demande de dérogation mineure et des consultations obligatoires qui précèdent son dépôt formel au Conseil pour décision. Il a conclu en précisant que la demande avait été rejetée par le Conseil. Le service de l'urbanisme est maintenant en discussion avec le demandeur afin de trouver une solution acceptable.

Le maire a aussi mentionné l'adoption, au niveau de la MRC, d'une motion visant à réduire la bande riveraine minimale de 15 à 10 mètres dans certains cas exceptionnels, une disposition incluse dans le Schéma d'aménagement du Pontiac. Une motion en ce sens a aussi été adoptée par le Conseil municipal. Bien que l'Association ait exprimé son désaccord par écrit, il y aura une nouvelle occasion de réexaminer cette question lors de la révision du schéma d'aménagement prévue en 2027-2028.

Le maire a rappelé qu'un espace dans le parc avait été réservé aux jeunes entrepreneurs, qui y tenaient des kiosques pour vendre leurs créations, et il a invité les membres à aller les visiter sur le chemin du retour.

Il a conclu en soulignant les progrès réalisés et les subventions récemment obtenues de la province et de la MRC pour restaurer l'église et la transformer en centre culturel, lequel sera géré par un organisme à but non lucratif.

Plusieurs questions ont ensuite été soulevées :

- **Quelles sont les dimensions standard autorisées pour les quais?** Le site Web de VDM indique qu'un quai ne peut excéder 20 mètres carrés.
- **Préoccupation exprimée :** des entreprises peuvent s'établir sur n'importe quel terrain vacant. Le Conseil municipal devrait différencier les quais à usage familial de ceux à usage commercial.
- **Commentaires sur la position de l'Association** contre la réduction de la bande riveraine, soulignant les nombreux impacts environnementaux associés à la démolition/reconstruction d'anciennes structures, notamment l'abattage d'arbres matures et le dynamitage du roc. L'ALM a incorrectement affirmé avoir sondé ses membres avant de partager son opposition à la municipalité. Toutefois, parmi les commentaires envoyés par nos membres suite à cette décision, la vaste majorité était en appui. L'Association reconnaît qu'il serait opportun de sonder les membres

sur ce genre d'enjeux avant de prendre une position formelle. Il a été jugé nécessaire d'ajouter une note pour refléter la diversité des points de vue.

- **En lien avec les enjeux environnementaux**, un membre a proposé bénévolement son expertise pour évaluer les possibilités de financement pour la protection de l'environnement.
- **Des questions ont été soulevées sur l'utilisation des bouées sur le lac.** Il a été expliqué que certaines bouées, installées par la municipalité, sont sous l'autorité de Transports Canada (TC) pour indiquer les limites de vitesse et interdire les rassemblements importants. Les bouées jaunes servent à délimiter les herbiers de myriophylle. Certains propriétaires installent aussi des bouées rouges et blanches pour marquer les zones de baignade. Un membre a demandé à quelle distance de la rive ces bouées peuvent être placées. Un suivi est nécessaire auprès de VDM pour assurer l'entretien des bouées de TC (certaines coulent ou ont dérivé).

Il est à noter que les bouées de vitesse sont conformes à TC, mandatées et entretenues par VDM, tandis que les bouées de hauts-fonds sont aussi conformes à TC, mais gérées par les bénévoles de l'Association.

- **Suggestion** : ajouter des lumières sur les bouées pour une meilleure visibilité la nuit.
- **Concernant les vagues**, un membre a suggéré d'éviter de recommander dans les publications de ralentir, ce qui provoque souvent de plus grosses vagues, et plutôt de promouvoir la navigation en mode « planage ». Il est proposé de lancer une campagne « Ride Flat » à soumettre au conseil d'administration, et à mettre en œuvre dès cet été. Il est proposé de demander à VDM de relayer les messages de sensibilisation produits par l'Association.

9. AFFAIRES NOUVELLES

Hania Grabowski a invité les membres intéressés à construire un nid pour huards à communiquer avec Deborah Doherty à l'adresse suivante : debdoherly84@gmail.com

10. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée est levée à 11 h 40, sur proposition de Mary Carman, appuyée par Bob Lafleur.